



Contestation facturation FAI

Par **loulounette972**, le **16/12/2014** à **14:57**

Bonjour rnrn rnVoici mon cas :rnrnrnj'ai souscrit a la fibre optique (internet, tel +tv) avec un fournisseur d'acces Free le 02aout 2014 , il s'avere qu'ils n'ont jamais reussi a installer le service a mon domicile .ca n'a jamais fonctionné (meme pas une demi seconde en 2 mois.rn rnJ'ai fais un courrier au service consommateur debut septembre afin que ce pour quoi j'ai signé fonctionne (sans reponse)rn rnApres de une 15ene d'appels au service technique , le 20septembre 2014 je reussi a "negocier "une resiliation sans frais puisque leur part du contrat n'est pas respecté (pas de tv, pas de telephone pas d'internetrien, la Freebox ne s'est jamais mise en route d'ailleurs et en toute honneteté pas une fois ca elle n'a affiché l'heure !)rn rnOk super , j'ai 2 conseillers le 20septembre , qui m'assurent que bien evidement j n'aurais pas de frais ou de facture puisqu'il n'y a rien a me facturer.....le 23 septembre lettre AR de resiliation envoyée(où je precise que je n'ai pas de frais de resiliation et facturation),4jours apres mail de Free me confirmant la resiliation immédiate !!!Oufff j'en ai finirn rn rnAujourd'hui 16decembre 2014, horreur , courrier d'un huissier mandaté par le FAI me demandant de procéder au paiement (sous 8 jours) de 90e correspondant a 2 mois de factures .rn rnQuelles démarches puis je avoir , sachant que le service consommateur du FAI n'a pas repondu a mon courrier de debut septembre ???

Par **clautisy**, le **17/12/2014** à **20:10**

bonjour j'ai fait changer le compresseure de clim sur ma voiture le 05/12/13 j'ai fait 12000 km il ne marche plu mon garagiste me dit faut le changer la garantie piece et main d'oeuvre devrait tel etre prise en conte??? merci